



PIECES A FOURNIR POUR UNE CARTE D'IDENTITE POUR PERSONNE MAJEURE

UN RENDEZ-VOUS PRÉALABLE EST NECESSAIRE POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER SUR LE SITE :
www.etat-civil.valdebriey.fr

- LE FORMULAIRE DE DEMANDE A FAIRE COMPLETER PAR LE DEMANDEUR AU **STYLO NOIR**
(Le lien Internet permettant d'accéder à la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS est le suivant :
<https://passeport.ants.gouv.fr>)
- 2 PHOTOS D'IDENTITE **RECENTES** (**MOINS DE 6 MOIS ET NON UTILISÉES POUR ETABLIR UN DOCUMENT OFFICIEL**) de format 3.5 x 4.5 cm de face et tête nue avec fond uniforme gris clair et bleu clair, sans dégradés et sans ombres portées au niveau des oreilles. Le visage doit être parfaitement dégagé sans col montant cachant l'ovale, pas de frange dans les yeux. La tête nue sans accessoire dans les cheveux et sans lunette
- COPIE INTEGRALE D'ACTE DE NAISSANCE ORIGINAL DE MOINS DE 3 MOIS EN CAS DE PREMIERE DEMANDE, DE CHANGEMENT D'ETAT CIVIL OU SI LA CARTE EST PERIMEE DEPUIS PLUS DE 5 ANS
- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE RECENT (Facture, Impôts...) AVEC UNE ATTESTATION DES PARENTS POUR LES MAJEURS VIVANT CHEZ LEURS PARENTS AINSI QUE LA PIECE D'IDENTITE DES PARENTS (Bien précisez sur l'attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant depuis plus de trois mois)
- EN CAS DE PERTE OU DE VOL :
 - LA DECLARATION DE PERTE OU DE VOL
 - 25 EUROS DE TIMBRES FISCAUX
(Vous avez la possibilité d'acheter les timbres en ligne sur le site internet :
<https://timbres.impots.gouv.fr>)
 - UN DOCUMENT OFFICIEL AVEC PHOTOGRAPHIE
- L'ANCIENNE CARTE D'IDENTITE
- DANS LE CADRE D'UNE PREMIERE DEMANDE UN CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE POUR :
 - LES PERSONNES NÉES A L'ETRANGER
 - POUR LES PERSONNES NÉES EN FRANCE ET DONT LES DEUX PARENTS SONT NÉS A L'ETRANGER
- LE DEMANDEUR DEVRA SE PRESENTER OBLIGATOIREMENT POUR LE DÉPÔT DE DOSSIER AFIN D'EFFECTUER LE RELEVÉ D'EMPREINTE DIGITALE ET LA SIGNATURE

